

TITRE

N° CL30 (Rect)

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2015

ACTION DE GROUPE EN MATIÈRE DE DISCRIMINATION ET DE LUTTE CONTRE LES
INÉGALITÉS - (N° 1699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL30 (Rect)

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

TITRE

Dans le titre de la proposition de loi, substituer aux mots :

« discrimination et de lutte contre les inégalités»,

les mots :

« lutte contre les discriminations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de clarifier l'objet de la proposition de loi, qui se propose bien de lutter contre les discriminations.